

Quel avenir pour le service civique ?

Mis en sursis par les récents arbitrages politiques et budgétaires, le service civil serait-il redevenu un enjeu prioritaire dans l'agenda politique ? Les dernières annonces gouvernementales peuvent en tout cas le laisser croire. D'un côté, le déblocage de 8 millions d'euros pour boucler le financement du service civil volontaire en 2008 ; de l'autre, la mise en place d'une mission sur le service civique confiée à Luc Ferry. L'avenir du service civique revient donc au cœur du débat politique.

Nous, organisations de jeunesse et d'éducation populaire qui proposons des espaces d'action et d'engagement au service de l'intérêt général, voyons le service civique comme un choix et un investissement décisifs qui engagent l'ensemble de la société dans une nouvelle relation de confiance avec sa jeunesse.

Porteur de lien social et élément clé de l'éducation citoyenne, le service civique doit permettre la réalisation de missions d'intérêt général. Il doit aussi être réfléchi comme un élément positif dans le parcours personnel d'un jeune.

Cette ambition, si nous ne voulons pas la laisser à l'état de vaine incantation, suppose une volonté politique forte et un soutien financier adéquat. Elle implique aussi de s'appuyer sur un certain nombre de principes fondamentaux.

Nous défendons par conséquent l'intérêt et l'importance d'une consultation large et d'un réel temps de réflexion et de débats sur les enjeux, les objectifs, les principes et les modalités d'un service civique.

Fort de l'expérience, de l'expertise et de l'implantation de ses réseaux de jeunesse et d'éducation populaire, le CNAJEP souhaite contribuer à la réflexion sur le service civique :

- en partageant ses analyses sur les modes actuels d'engagement des jeunes, et sur les limites et difficultés rencontrées ;
- en participant à l'évaluation des programmes et dispositifs soutenant le volontariat et le service civil volontaire ;
- en mobilisant ses réseaux pour faire vivre une consultation nationale et locale, pour informer et sensibiliser les jeunes, leurs familles, leurs éducateurs sur les enjeux et l'intérêt du service civique.

Le CNAJEP et ses membres sont donc prêts à contribuer à ce débat essentiel pour l'avenir de la société et pour la cohésion nationale, et souhaitent être partie prenante du « dialogue approfondi » qui sera conduit dans le cadre de la mission confiée à Luc Ferry.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le **CNAJEP** est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire.

Contacts presse : Benoît Mychak – CNAJEP - Tel.: 01 40 21 14 21. Fax : 01 40 21 07 06

E-mail : cnajep@cnajep.asso.fr

Plus d'infos : www.cnajep.asso.fr